

Transformation numérique des acteurs du tourisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

Cette aide soutient les acteurs touristiques dans le cadre d'un projet de refonte globale et stratégique tenant compte des enjeux de sobriété et de sécurité numériques.

L'aide a pour objectifs de :

- conforter la compétitivité en faisant du numérique un levier de développement stratégique,
- renforcer la résilience face à la cybercriminalité,
- contribuer activement aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les entreprises, les établissements publics et les associations ayant une activité économique.

Seuls les maîtres d'ouvrage relevant du secteur du tourisme et ayant au minimum 10 salariés (ETP) sont éligibles.

— Critères d'éligibilité

Les acteurs du tourisme doivent disposer d'une stratégie de transformation numérique clairement définie et s'engager à réaliser un diagnostic de maturité cybersécurité financé par la Région.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Les dépenses suivantes sont éligibles :

- les prestations externes concourant au projet de transformation numérique, de renforcement de la cybersécurité et de la sobriété numérique :
 - formation,
 - conseil et expertise,
 - audit,
 - conception,
 - développement et mise en œuvre projet (AMO, MOE),
- les investissements matériels,
- les licences de logiciels.

Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Sont exclus Les cafés, restaurants et Offices de Tourisme.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Pour quelle durée ?

La subvention représente 50% maximum d'un montant de dépenses éligibles (seuil minimum de dépenses : 30 000 € HT et plafond de dépenses maximum retenu : 100 000 € HT).

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les demandes d'aide sont à effectuer auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine - Service Transition économique - Direction du tourisme au 05 17 84 30 04 - 05 16 01 40 55.

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - › Autres formes juridiques
 - › Association
- Filière d'activité
 - › Tourisme

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00